



Mars 2024

Chères VAGNASSIENNES, Chers VAGNASSIENS,

J'espère que vous allez bien. J'ai été assez occupée ces derniers temps et nous n'avons pas fait de conseil municipal en février, donc pas d'édito.

Edito

Le temps court et il est inutile, même illusoire, de chercher à le rattraper. Si les jours nous sont comptés, pas de panique, je vous rassure, nous sommes encore dans les temps pour finir de réaliser sur ce mandat ce sur quoi nous nous sommes engagés, tout en sachant que pour nos petites communes les temps sont durs, les subventions promises nous arrivent au compte-goutte. Les dossiers doivent être déposés fin novembre, pour avoir une réponse en mars, avril, mai.... Sachant que nous ne pouvons pas commencer les travaux sans être certain d'obtenir ces crédits, nous essayons d'obtenir des rendez-vous avec la préfecture, la région et le département. Cela s'avère être le parcours du combattant.

Malgré toutes ces difficultés, nous avons déjà réalisé bon nombre de nos projets : Rénovation de la maison pour tous, de la bibliothèque, construction de la Station d'épuration de BRUJAS, réfection de la traversée de la RD 579 avec l'enfouissement des réseaux secs et humides, raccordement au réseau d'eaux usées du quartier «Chambon», aménagement du quartier « Terre Longue », de l'ilot fraîcheur et plantation de 1000 arbres dans la forêt communale, entièrement financés par le mécène suisse HELVETIA. Notre commune est la seule commune de l'Ardèche à avoir pu bénéficier de ce financement grâce à la compétence de notre conseillère municipale, Régine LAIGNEL.

En ce début d'année, la circulation sur la RD 255 est de nouveau perturbée, pour vous riverains qui l'empruntez chaque jour. Ces travaux de remplacement des canalisations vétustes portés par le SMEGA (syndicat mixte des eaux GARD-ARDECHE) sont très utiles pour réduire les fuites sur le réseau et diminuer le volume d'eau prélevé dans nos sous-sols.

L'eau, source de vie mais aussi source d'ennuis... Après ces dernières pluies, avec mon premier adjoint, Michel FAILLA, nous avons fait le tour des chemins de la commune et avons pu constater que plusieurs chemins avaient souffert. Ainsi, des travaux de voirie non prévus cette année vont s'ajouter à ceux déjà engagés. Il y a tant à faire pour entretenir convenablement ces chemins qu'un mandat n'y suffira sûrement pas, je le crains.

La fibre est arrivée sur le village et beaucoup de personnes ont déjà pu en profiter, mais ne soyez pas impatient, il reste encore un peu de travail pour satisfaire tout le monde.

Mais, soyons optimistes, nous allons vers les beaux jours, beaucoup d'arbres commencent à se parer de leurs plus beaux atours et les jours rallongent.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouvel ECHO de VAGNAS.

Votre Maire, Monique MULARONI

RAPPEL : pour voter aux prochaines élections européennes du 9 juin 2024, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales. La date limite d'inscription est fixée au vendredi 3 mai

Le conseil municipal du 18 janvier 2024

34

PRESENTS : Monique MULARONI - Michel FAILLA - Josiane BOUNIOL - Louise LACOSTE - Bernard SCHAECK - Régine LAIGNEL - Christine BUISSON - Florent TRITTO - Hubert Martin - Jérôme ROUX.

ABSENTE : Cristine Eybalin donne pouvoir à Florent TRITTO.

Madame le Maire soumet au vote le compte-rendu du dernier conseil municipal du 31 octobre 2023 : celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Délibération 01-01-2024 : Suite à la convocation par le tribunal judiciaire de Privas, chambre correctionnelle à l'audience du 6 septembre 2024 dans l'affaire Fluteau (chalets la Sauvasse), Mme le Maire demande au conseil l'autorisation de s'attacher les services d'un avocat. Le conseil suggère de consulter : l'assistance juridique de l'assurance, le Bâtonnier de Privas, l'association des Maires d'Ardèche, le service juridique de la com-com... afin de choisir un avocat spécialisé dans ce domaine. Le conseil accepte cette demande à l'unanimité.

Délibération 02-01-2024 : Détermination du montant du transfert de valeur de la partie du terrain mis en vente (10 997 m²) pour le budget « lotissement Terre Longue ». Il s'agit d'une écriture comptable pour que le budget Lotissement ait une valeur de départ. Ainsi, le terrain est estimé à 170 000 €. Vote : Par 10 voix pour 1 Absention (Cristine EYBALIN), le conseil approuve le montant proposé.

Délibération 03-01-2024 : Mise en place d'une prime « pouvoir d'achat » : Plusieurs questions restent en suspens et le budget 2024 n'étant pas encore présenté, le conseil décide d'attendre de connaître les disponibilités financières de la commune et ajourne la délibération.

Délibération 04-01-2024 : La communauté de communes propose à notre commune d'adhérer à la nouvelle convention de mise à disposition du service mutualisé de police municipale intercommunale. Le montant annuel est fixé à 2 500 € (au lieu de 500 € jusqu'alors). Le nombre de policiers passe de 1 à 3 – il est ajouté un véhicule et des locaux et le temps de visite des agents sur la commune est rallongé. Les conseillers font remarquer que le montant est multiplié par cinq ! sur les 20 communes de la com-com, 4 n'adhèrent pas. Il est rappelé que le village ne peut pas se passer du soutien d'agents spécialisés et assermentés. La convention a une durée de 3 ans. Vote : le conseil autorise, à l'unanimité, Mme la maire à signer la convention.

Délibération 05-01-2024 : Le conseil prend connaissance du règlement et contrat de location de la maison pour tous. Il est proposé un barème de prix concernant les cautions et tarif location :

- 100 € le week-end pour les habitants, 300 € pour les extérieurs et gratuit pour les associations du village.
- Cautions : ménage : 150 €, salle 1 000 €.

Le conseil accepte à l'unanimité le règlement, le contrat et les tarifs proposés.

Délibération 06-01-2024 : Un couple de Vagnassiens a signé une promesse d'achat pour un terrain au sein du lotissement « Terre Longue » en octobre 2023. Cette promesse est arrivée à échéance au 31 décembre 2023 sans que ce dernier ait pu obtenir un prêt. Il demande une prorogation jusqu'au 1er octobre 2024.

Après délibération, le conseil concède une prolongation du délai jusqu'au 1er juin 2024 considérant ce temps suffisant pour présenter un nouveau projet aux banques.

Le conseil approuve ce report par 6 voix pour, 2 voix contre (LACOSTE et BOUNIOL), 2 Abstentions (ROUX et BUISSON).

Délibération 07-01-2024 : Demande de mise à disposition de deux abris-bus par la Région sur la traversée du village. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

31^e édition du brevet de chasse

34



Ce 15 mars, Laurent PIANETTI, Président de l'association « Brevet de chasse » a inauguré la 31^e édition du brevet de chasse sur sangliers qui s'est enrichie du brevet de chasse sur Lièvres. A l'origine de cette belle initiative, un Vagnassien, Dylan BOUNIOL. Bravo à lui...

Cette manifestation, très bien accueillie non seulement par les chasseurs mais également par les amoureux de la nature et du chien, a rassemblé des participants venus d'Ardèche mais aussi d'autres régions de France. Ainsi, étaient notamment présents les propriétaires des meutes de chiens du club français des Brunos du Jura et chiens courants suisses. Ce fût 3 jours de liesse, de rencontres et de camaraderie sans oublier, toutefois, qu'il s'agissait d'un concours. Alors, les enjeux ont animés la passion des participants et des juges.

L'organisation sans faille de la manifestation est à mettre au crédit des épouses des chasseurs et non chasseurs qui, avec l'aide des membres de l'association, ont déployé une énergie hors du commun pour la réussite de ces belles journées. Côté restauration, tout a été confectionné « maison » : caillettes, aligot, daube, paella, accompagnement divers, saucisses, gâteaux, oreillettes, etc.....

Tout au long de ces 3 jours, jeunes et moins jeunes ont pu ainsi se divertir. Cette 31^e édition fut une réussite par le nombre de participants au concours ainsi que celui des bénévoles, sans oublier l'animation par « les enfants de Barjac », formation musicale, appréciée dans notre région. Tout ceci béni par une météo à la mesure de l'événement.

Dimanche, fin d'après midi, 3^e jour de la compétition, il était temps pour les Présidents de faire le point et de récompenser comme il se doit les chiens et maîtres qui se sont démarqués.

Des coupes et des prix ont été remis successivement par Mme Le Maire de Vagnas et les représentants des mairies de Salavas et La Bastide de Virac. Les participants ont été invités à récupérer leurs lots et un apéritif a clos cette manifestation.



Monsieur Le Président Laurent PIANETTI remercie chaleureusement :

Les sponsors : entreprises, commerçants, artisans qui, chaque année, les soutiennent. Sans leur contribution, une telle manifestation serait purement et simplement impossible à réaliser avec le même éclat.

Messieurs Alain CATALAN, Gilbert CHAMPETIER, Didier MARTIN et Christophe TESTARD, présidents des ACCA ainsi que tous leurs membres.

Madame Monique MULARONI, messieurs Jacques MARRON et Luc PICHON, Maires,

Monsieur Laurent WAUQUIEZ, Président de la région Auvergne- Rhône-Alpes,

Monsieur Olivier AMRANE, Président du Conseil Départemental,

Monsieur Philippe KRIEG, Président du club Français des Brunos du Jura et des chiens courants suisses.

Monsieur Jacques AURANCE, Président de la Fédération Départementale des chasseurs de l'Ardèche,

Messieurs les docteurs LERIVEREND et MOLKO, vétérinaires à Barjac,

SAGA Nutrition et les Membres du jury des épreuves. Messieurs les Juges, assesseurs et assistants,

La commune de Vagnas pour la mise à disposition du terrain « Tennis club », du matériel, des agents pour le montage et le démontage des marabouts.



Inauguration de l'îlot fraîcheur

34



C'est sous la pluie que le 9 février, Madame le Maire et Monsieur Breuneval, directeur Environnement, Social, Gouvernance et Innovation d'Helvétia France et mécène du projet, ont inauguré l'îlot fraîcheur en présence des enfants de la grande classe de l'école.



Ce fut l'occasion pour Madame le Maire et Monsieur Breuneval de planter symboliquement un arbuste.

A l'issue de la cérémonie, Madame le Maire a invité les participants à la maison pour tous afin de découvrir l'exposition des travaux sur les arbres que les enfants de l'école, qui avaient été associés à la plantation de l'îlot, avaient organisé à l'occasion de cette inauguration.



Étaient présents à cette manifestation :

Madame Allefresde, conseillère départementale, Monsieur Benhamed, vice président de la communauté de communes des gorges de l'Ardèche, Messieurs Grau, Constantin et Golliard de l'ONF et Monsieur de Rauquemorel, directeur régional d'Helvetia ainsi que quelques courageux Vagnassiens qui avaient bravé le mauvais temps.



VAGNAS PATRIMOINE ET DECOUVERTES organise LUNDI 1^{er} AVRIL

« PASQUETTE »

Comme chaque année, ce rendez-vous ancestral de tous les Vagnassiens revient au terrain de tennis à partir de 11h30.



Pour ce pique-nique traditionnel, chacun est invité à venir avec son repas et un œuf pour la confection de la « Pampadelle » vagnassienne, succulente omelette sucrée.

Durant ce moment de rencontre et de partage, une tombola sera organisée, des activités seront proposées aux enfants et pour les adultes, ce sera jeu de boules, jeu de cartes... Papotages.

Cet évènement s'adresse à tous, VENEZ NOMBREUX et..... N'oubliez pas votre œuf !

Sur Internet : toutes les infos sur vagnas-ardeche.com